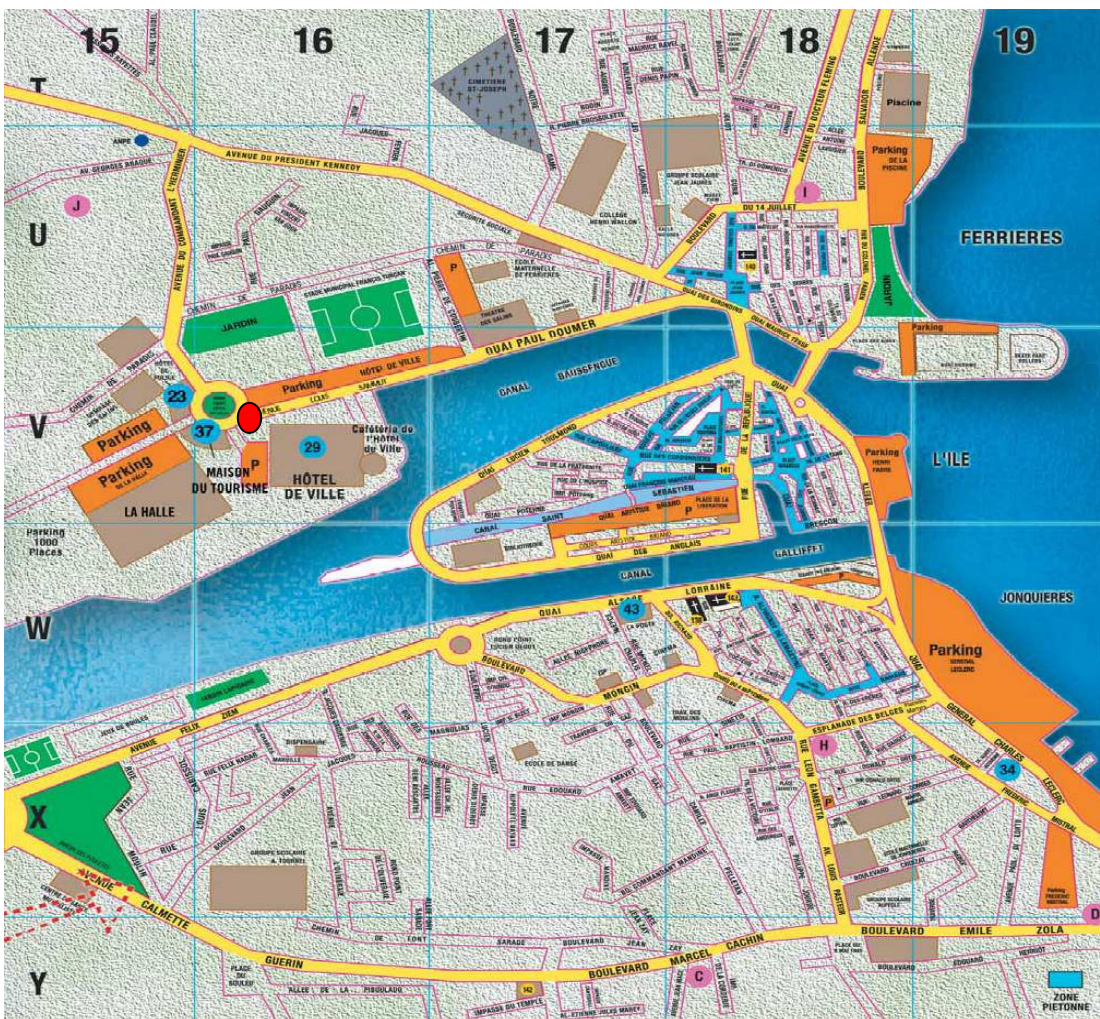


# PLAN D'ACCES Hôtel de Ville de Martigues



 **Hôtel de Ville**  
– Rond Point de l'hôtel de Ville – 13 500 MARTIGUES  
 **04.42.44.32.10**



Association Nationale des Directeurs et des Intervenants d'Installations et des Services des Sports

L'ANDIISS et la Ville de Martigues vous proposent :

## JOURNEES d'ETUDE NATIONALES

Mercredi 01 et Jeudi 02 avril 2009

**Sport et collectivités territoriales :  
"Réalités et Perspectives".**

Le partenariat associatif – Les politiques  
éducatives – La gestion des équipements



Site de l'ANDIISS: <http://www.andiiss.org>

## PROGRAMME des JOURNEES NATIONALES des mercredi 01 et jeudi 02 Avril 2009

### MERCREDI 01 AVRIL – matin

**09H30 – 12H00 Accueil sur les stands des partenaires économiques –**

### MERCREDI 01 AVRIL – Après midi

**14H00 – 17H30 Relations Collectivités territoriales – Associations sportives – Intervenant modérateur: M. Pierre Dantin – Vice-doyen à la faculté de STAPS de Marseille Luminy.**

**14H-14H30 Les nouvelles contraintes de fonctionnement du tissu associatif sportif (dont la CCNS) – par M. Bernard Nicolaidis – Consultant cabinet Sport Emploi Développement**

**14H45-15H30 Évolutions juridiques du lien entre Collectivités territoriales et associations par Maître Serge Pautot – Avocat - Docteur en droit.**

### PAUSE

**16H00-16H45 - Clubs de Haut niveau et collectivités par M. Pierre Dantin – Vice-doyen de la faculté des STAPS de Marseille Luminy, ancien secrétaire général de l'Olympique de Marseille**

**17H30-18H30 – Avenir de la filière sportive territoriale par Laurent Quilès. Secrétaire général national de l'ANDIISS.**

### JEUDI 02 AVRIL – matin

**09H00 – 12H30 Les Politiques éducatives : Evaluations et perspectives. Intervenant modérateur : M. Dominique Charrier – Maître de conférence aux STAPS d'Orsay.**

**09H00-09H45 Contrats éducatifs locaux (CEL) : évaluation et perspectives par un représentant du ministère santé, jeunesse et sports –**

**09H45-10H30 Contrat urbain de Cohésion Sociale ( CUCS) – évaluation et perspectives – par Me. Magali Lingois-diot - DGA politique de la Ville de Vitrolles.**

### PAUSE

**11H00-11H45 – Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) – évaluation et perspectives par un représentant de la C.A.F.**

**11H45-12H30 – La semaine de 4 jours & l'accompagnement éducatif – évaluation et perspectives par M. Dominique Charrier – Maître de conférence STAPS d'Orsay et un représentant de l'Education Nationale**

### JEUDI 02 AVRIL – Après midi

**14H00 – 17H00 Gestion des équipements sportifs –**

**Intervenant modérateur : Francis Cammal –vice-président ANDIISS National**

**14H-14H45 équipements sportifs et développement durable –**

**M. Alain Cusin, Directeur des sports à la ville de Pont de Claix - Conception et réhabilitation des installations sportives et développement durable.**

**M. Philippe Gardiol – Adjoint délégué au développement durable et à l'environnement de la ville de Vitrolles**

**14H45-15H30 Évolutions juridiques sur les articles liés à la sécurité incendie MS 45 et MS 52 par M. le Lieutenant Losi, Préventionniste et Me. Sylvie Miled, Directrice du stade nautique de Chatillon Malakoff.**

**15H30-16H15 Nouveau décret et nouvelles normes sur le contrôle des équipements mobiles (ex décret juin 96) -  
– Un inspecteur de la DGCCRF – M. Alexandre Vicentelli, directeur général du Cabinet Alvi – Francis Cammal**

**FICHE d'INSCRIPTION aux JOURNEES NATIONALES**  
des mercredi 01 et jeudi 02 Avril 2009 à MARTIGUES

Me, Mlle, M. ....

Prénom .....

Fonction : .....

Collectivité.....

Etablissement : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Email : .....@.....

Ces journées peuvent être prises en charge par votre collectivité dans le cadre de vos journées de formation hors CNFPT.

Tél Bureau: - - - -

Tél Port. : - - - -

Fax: - - - -

cachet de l'organisme

Fait à ..... Le.....  
signature

Tarif adhérent ANDIISS : 120 €.

Tarif non adhérent ANDIISS : 160 €.

La fiche d'inscription doit être retournée **avant le 01 mars 2009** :

Par courriel à l'adresse: [bernard.lasne2@wanadoo.fr](mailto:bernard.lasne2@wanadoo.fr)

Par courrier à Bernard LASNE - Trésorier de l'ANDIISS

07, Impasse Léo Delibes – Touret de Vallier - 13 500 MARTIGUES.

Téléphone / Fax : 04.42.80.67.02

Mode de paiement :  par chèque.  Par mandat administratif.

Libellé au nom de l'ANDIISS.

Les annulations doivent parvenir à l'ANDIISS au plus tard le 15 MARS 2009 – Au delà de cette date la facture sera due.

## Transfert Gare ou aéroport / Martigues

### DESCRIPTIF DES NAVETTES MISES EN PLACE

**Pour Rappel, les navettes sont gratuites**

Jour	Horaires	Type de transfert
Mercredi 01-avr	10h30	Aéroport vers Martigues Hôtel de Ville
	10h30	Gare tgv Aix Arbois vers Martigues Hôtel de Ville
Jeudi 02-avr	17h30	Martigues Hôtel de Ville vers Aéroport
	17h00	Martigues Hôtel de Ville vers Gare tgv Aix Arbois

**Des cars navettes seront prévus pour votre transfert (Aller et retour) entre la gare TGV d'Aix, l'aéroport Marseille Provence et Martigues.**

**(Voir fiche d'inscription réservée à cet effet).**

## Hébergement

Réservation à l'Office du Tourisme  
– Rond Point de l'hôtel de Ville – 13 500 MARTIGUES  
☎ 04.42.42.31.15  
**(Voir fiche de réservation)**





**OFFICE DE TOURISME** 3èmes Journées Nationales ANDIISS Mercredi 1er et Jeudi 2 Avril 2009 **OFFICE DE TOURISME**

**RESERVATIONS HEBERGEMENT : MODE D'EMPLOI**

L'Office de Tourisme de Martigues, partenaire des Journées ANDIISS gère les réservations des hébergements.

La fiche 1 : "Réservation hébergement" sera à retourner directement à :

Office de Tourisme de Martigues - Service Réceptif - Rond point de l'Hôtel de Ville - 13500 MARTIGUES  
 Vos contacts : Christelle et Emmanuelle  
 Tél : 04 42 42 31 15 Fax : 04 42 42 31 11 E-mail : groupe@martigues-tourisme.com

**Les réservations**

**L'identité des participants**

Chacun des bons de réservation est précédé d'un encart intitulé "identité des participants". Veillez à bien remplir et de manière lisible cet encart. Vous pouvez ne remplir qu'une seule fois l'identité à la seule condition de faire toutes les réservations en même temps.

Pour être valides, toutes les réservations devront **obligatoirement** être accompagnées du règlement du **SOLDE**. Chèque à libeller à l'ordre du Trésor Public. Virement bancaire possible (Rib en bas de page)

Dès votre demande traitée, l'Office de Tourisme vous retournera les confirmations, vos réservations seront alors effectives.

**1. Hébergement Fiche 1**

Disponibilité : 50 chambres ont été bloquées dans les hôtels de la Ville. Afin de satisfaire au mieux votre demande, nous vous conseillons de réserver au plus tôt. Veillez également à bien spécifier l'ordre de préférence pour l'hôtel, dans la mesure où votre choix 1 ne serait plus disponible. Les personnes non véhiculées seront orientées vers l'hôtel le plus proche, les personnes véhiculées vers les autres.

Annulation de réservation : aucun remboursement ne sera effectué passé J-30.

**Date limite d'inscription : le 1er Mars 2009**

**2. Navettes Fiche 2**

2 navettes sont **gracieusement** mises en place par l'ANDIISS

Elles desservent la gare TGV Aix Arbois et l'aéroport Marseille - Provence

Nous vous conseillons de vous inscrire au plus vite, car il n'y aura pas de navettes supplémentaires mises en place

**Date limite d'inscription : le 1er Mars 2009**

**Le règlement**

Merci d'adresser le solde à l'Office de Tourisme par chèque à l'ordre du Trésor Public ou par virement bancaire

Voir Rib de l'Office du Tourisme ci-dessous.

Banque de France			
RCParis B572104891			
Relevé d'identité bancaire			
Titulaire : Trésorerie de Martigues			
Domiciliation : BDF Aix en Provence			
Identification nationale RIB			
Code banque	Code guichet	N°le compte	Cle RIB
30001	107	D1390000000	95
Identification Internationale			
Iban: FR32 3000 1001 0700 00Q05003 850			
Identification Swift de la BDF (BIC)		BDFEFRPPXXX	



**OFFICE DE TOURISME** 3èmes Journées Nationales ANDIISS Mercredi 1er et Jeudi 2 Avril 2009 **OFFICE DE TOURISME**

**1. RESERVATION HEBERGEMENT**

Adresse Complète : .....

Téléphone : ..... e-mail : .....

Nom du ou des congressistes .....

**Votre venue**

Vous arrivez par : Cocher la case correspondante	TRAIN	VOITURE	AVION	AUTRE
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**DESCRIPTIF DE LA DEMANDE D'HEBERGEMENT**

Nombre total de personnes à héberger (remplir le nombre) :

Type et nombre de Chambre(s) souhaitée(s) (merci de remplir) :

1 personne (ou single)  2 pers (grand lit)  2 pers (2 lits séparés)

	Ordre de Préférence numéroté de 1 à 3	Tarif indicatif par personne, par nuit, petit déjeuner et taxe inclus	Nuits passées (merci de cocher les cases)				
			du mar 31/03 au merc 1/04	du merc 1/04 au jeu 2/04	du jeu 2/04 au ven 3/04	du ven 3/04 au sam 4/04	
Martigues 2 <sup>1</sup> IBIS	<input type="checkbox"/>	si Chambre single	88.00 €	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		si Chambre double	48.00 €	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Martigues 2 <sup>1</sup> CAMPANILE	<input type="checkbox"/>	si Chambre single	70.50 €	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		si Chambre double	40.50 €	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Martigues 2 <sup>1</sup> BALLADINS	<input type="checkbox"/>	si Chambre single		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		si chambre double	35.00 €	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**En supplément, frais de réservation** : les frais de réservation de l'Office de Tourisme de Martigues s'élèvent à 5 € **par dossier**, ils couvrent les différents envois et la gestion des dossiers

**Date limite d'inscription : le 1er Mars 2009**

**SOLDE A VERSER POUR VALIDER LA RESERVATION**

**SOLDE = Nombre de personnes x nombre de nuits**

	Nbre Chambre	Nbre de pers	Prix unit	Nuits	Montant
Si chambre single					
Si chambre double (1 grand lit)					
si chambre twin (2 lits séparés)					
Frais de dossier (5 € Par dossier)					

TOTAL à verser pour valider votre inscription





## 3èmes Journées Nationales ANDIISS

Mercredi 1er et Jeudi 2 Avril 2009

**BON DE RESERVATION NAVETTES**

### 2. NAVETTES : transfert gare ou aéroport / Hôtel de Ville

#### IDENTITE DES PARTICIPANTS

Nom de la collectivité : .....

Complète : .....

Téléphone : ..... e-mail : .....

Nom du ou des congressistes : .....

Nom du ou des accompagnants : .....

**Je souhaite utiliser les navettes mises en place dans le cadre des journées nationales**

#### DESCRIPTIF DES NAVETTES MISES EN PLACE

**les navettes sont gratuites**

Jour	Horaires	Type de transfert	Nombre de personnes (merci de remplir)
01-avr	10h30	Aéroport vers Martigues Hôtel de Ville	
	10h30	Gare tgv Aix Arbois vers Martigues Hôtel de Ville	
02-avr	17h30	Martigues Hôtel de Ville vers Aéroport	
	17h00	Martigues Hôtel de Ville vers Gare tgv Aix Arbois	

**Date limite d'inscription : le 1er Mars 2009**



### Soirée de Gala

Nom : .....

Adresse personnelle complète : .....

Téléphone : ..... e-mail : .....

Nom du ou des congressistes : .....

Nom du ou des accompagnants : .....

**Je souhaite participer à la soirée**  
le mercredi 1er Avril 2009, à partir de 20h00

Nombre de personnes à réserver <b>merci de remplir</b>	Tarif par personne	Total : Tarif x nombre de personnes ( <b>à calculer</b> )
Adhérents ANDIISS (x...)	25 €	
Non adhérents (x...)	35 €	
Règlement à l'ordre de l'ANDIISS	Total	

**Date limite d'inscription : le 01 mars 2009**

JOURNEES d'ETUDE NATIONALES  
DU 01 et 02 avril 2009



	MATIN						A. MIDI						SOIR											
	8h30	9h	9h30	10h	10h30	11h	11h30	12h	12h30	13h	13h30	14h	14h30	15h	15h30	16h	16h30	17h	17h30	18h	18h30	19h	19h30	20h
<b>MERC.</b> 01-avr  1ere Journée	HOTEL DE VILLE Hall Petit déj. Accueil sur les stands Partenaires économiques Navettes cars Aéroport & Gare TGV Aix à 10h30						Maison du tourisme Salle Dufy Apéritif ** d'ouverture VILLE BUFFET MER						HOTEL DE VILLE Salle des Conférences SEANCE PLENIERE Relations associations Pause Café SEANCE PLENIERE Avenir de la FILIERE SPORTIVE TERRITORIALE						Déplacement cars SOIREE de GALA					
<b>JEUDI</b> 02-avr  2eme Journée	HOTEL DE VILLE Hall Petit déj. SEANCE PLENIERE Evaluation Politique éducative Navette Hébergement - HDV						Maison du tourisme Salle Dufy Apéritif * BUFFET PROVENCAL						HOTEL DE VILLE Salles des conférences SEANCE PLENIERE Gestion des équipements Pause Café Cloture Journées						Départ navettes en cars pour aéroport et gare TGV à 17h00					

Association Nationale des Directeurs et des Intervenants  
d'Installations et des Services des Sports

## Avec le soutien des partenaires de l'ANDIISS

